

Label Ville Internet La Ville de Grenoble conserve son 5@



Pour la onzième année consécutive (2008-2019), la Ville de Grenoble a reçu le Label Ville Internet 5@ décerné par l'association des Villes Internet.

La Ville de Grenoble, représentée par Laurence Comparat, Adjointe à l'Accès à l'information, à la Libération des données publiques et Logiciels Libres et à l'Administration générale, était présente mardi 29 janvier 2019 à la grande Arche de la Défense à la cérémonie de remise de la plus haute distinction d'une politique numérique publique.

Le jury a salué cette année l'implication toute particulière de la Ville de Grenoble dans les domaines de la Culture et de l'Education avec le site Internet Grenoble Patrimoine, la diffusion des logiciels libres dans les écoles et l'ouverture des données culturelles du Musée de Grenoble et du Muséum.

Cette 20ème édition du Label Villes Internet a réuni plus de 230 collectivités et plus de 800

experts, élus et professionnels, décideurs locaux et nationaux sous le haut patronage du Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales Julien Denormandie.

Pour Laurence Comparat : « *Je me félicite du dynamisme sans cesse renouvelé de Grenoble en matière de numérique. Loin de s'appuyer sur ses acquis, elle cherche sans cesse à progresser. Comme dans bien des domaines, elle a toujours un temps d'avance !*

Je suis particulièrement fière de voir reconnue la dynamique d'ouverture des données publiques, en particulier les données culturelles, une démarche originale. Ce label récompense aussi le déploiement des logiciels libres dans nos écoles, ce qui est un acte fort en matière de souveraineté technologie pour la Ville de Grenoble. »